



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par les arrêtés N°3A/2023/1560 et 1515/174 du 15 mai 2023, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire a autorisé

la société **LUXLEV Location SA** à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, deux nacelles, une de la marque **JLG**, type **1230ES**, numéro de construction **M130004170** et une de la marque **HAULOTTE**, type **HA20LE PRO**, numéro de construction **2126370**.

Les arrêtés ministériels ont été déposés au service écologique de la commune de Pétange et pourront y être consultés par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 25 mai au 4 juillet 2023 inclus).

Pétange, le 23 mai 2023
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,